

Cependant, le premier principe que le Canada veut faire respecter dans le Tiers Monde, c'est la promotion d'une indépendance véritable, du non-alignement et de la stabilité. En d'autres termes, nous voulons épargner au Tiers Monde la confrontation Est-Ouest plutôt que de vouloir l'y entraîner. Comme je l'ai dit hier, nous tâchons de traiter ces pays selon leurs mérites. Notre idéal, c'est un monde pluraliste qui respecte les objectifs d'indépendance et d'autodétermination des pays du Tiers Monde.

Deuxièmement, nous ne croyons pas que les formes de gouvernement et les systèmes économiques puissent être imposés de l'extérieur. Nous allons, bien sûr, chercher à expliquer aux pays du Tiers Monde pourquoi nous croyons aussi profondément dans les institutions libres et démocratiques, mais leurs caractéristiques sociales, économiques et culturelles sont totalement différentes des nôtres. L'exemple de la réussite de nos sociétés constituera à lui seul l'argument le plus convainquant que nous puissions faire valoir. Mais à moins qu'il y ait une condamnation générale par les pays comme ce fut le cas pour l'Iran, l'invasion soviétique en Afghanistan ou la Rhodésie, nous ne ferons pas obstacle aux échanges commerciaux pour leur faire savoir ce que nous pensons de leur choix. On pourra, à la rigueur, réduire les mesures destinées à favoriser le commerce, comme c'est arrivé en 1977 dans le cas d'un pays industrialisé, l'Afrique du Sud. Mais nous n'avons pas l'habitude, lorsque des gouvernements adoptent des positions que nous n'approuvons pas, de retirer notre aide qui vise à améliorer le niveau de vie de ressortissants de ces pays.

Comme troisième principe, nous comptons fermement que les gouvernements de tous les pays respecteront leurs obligations primordiales et fondamentales envers leurs propres citoyens. La communauté internationale doit s'insurger contre les violations flagrantes des droits de la personne et réagir en conséquence. Quant à la réaction appropriée, je suis en faveur de mesures qui soient efficaces et qui aient des chances réelles de convaincre le gouvernement concerné. Je suis contre les actions théâtrales et l'abandon de mécanismes qui sont profitables aux Canadiens, surtout si l'on sait que cet abandon ne changera rien aux principes ou aux pratiques du gouvernement en cause. Lorsque ce gouvernement étranger est en net progrès au chapitre de la démocratie et du respect des droits de la personne, au lieu d'être en régression, il est essentiel que nous tentions de recourir à des consultations privées pour faire accélérer les choses plutôt que de nous livrer à de virulentes dénonciations.